



DECLARATION CGT-FSU au CCAS du 24 septembre 2013

Mesdames, messieurs,

Cette rentrée 2013 se situe dans un contexte de projets de réformes qui sont loin d'être favorables aux salariés qu'ils soient du secteur privé ou de la fonction publique, actifs ou retraités.

Le premier ministre enfonce le coin de l'austérité en annonçant de nouvelles réductions de budget dans la fonction publique pour 2014 et la DGAFP, en accord avec les conseillers sociaux de la ministre, se lance dans une opération purement comptable en annonçant au CIAS la baisse de plus de 16 millions d'euros du budget d'action sociale interministérielle pour 2014.

Jamais encore un gouvernement ne s'était attaqué aussi fort à la politique d'action sociale des personnels de l'Etat en tenant d'un côté un discours pour l'ensemble de la population, prônant une politique volontariste en matière d'égalité femme/homme et de renforcement de l'accès au logement et de l'autre, en annonçant la suspension de l'Aide à l'Installation des Personnels de l'Etat et la suppression de la 1^{ère} tranche d'aide des CESU garde d'enfants pour ses propres salariés !.

Comme l'ont dit l'ensemble des organisations syndicales au CIAS le 11 septembre, « lorsque cette amputation des crédits sociaux interministériels s'ajoute aux autres mesures relatives au pouvoir d'achat des agents comme la poursuite du gel du point d'indice jusqu'en 2015 et la prévision d'une attaque des mécanismes de carrière ou le projet de réforme des retraites, TROP c'est TROP !!! ».

Les délégations CGT et FSU du CCAS s'associent à leurs représentants au CIAS pour condamner les propositions de réduction des crédits sociaux et pour exiger le maintien des prestations existantes et un budget à la hauteur des besoins des personnels.

Au MEDDE et au METL, lors du Comité Technique Ministériel du 26 septembre, le ministre devrait venir présenter le projet de budget pour 2014. A quoi doit-on s'attendre en matière d'action sociale ?

N'ayant toujours pas été reçus en délégation par les cabinets des ministres, les organisations syndicales et les associations du CCAS ne peuvent que douter des aspects positifs des annonces qui seront faites.

La fin de l'exercice budgétaire 2013 se traduit dans plusieurs régions par des inquiétudes voire des décisions déjà prises par les chefs de services ou les RBOP d'utiliser les crédits d'initiative locale pour financer notamment les factures de restauration collective restant en souffrance.

C'est inadmissible et nous demandons que le DRH intervienne pour que les CIL ne servent pas de variable d'ajustement. Avec des dotations variant de 1 000 à 15 000 euros selon les services, hors forum, à qui fera-t-on croire que les services n'ont pas d'autres moyens pour boucler leur budget que d'amputer les crédits dédiés à l'action sociale collective portée par les CLAS ?

A l'ordre du jour de ce CCAS, nous devons examiner le bilan des CIL 2012 et nous constatons une fois de plus que les retraités représentent la portion congrue des actions menées et pour cause !

Le fichier qui devrait permettre de les informer des prestations et des actions les concernant restant toujours le serpent de mer du ministère et de la fonction publique !

La CGT et la FSU n'admettent pas les réponses apportées dans les commissions du CCAS mettant en avant les problèmes techniques et les décisions du service des pensions de Bercy qui refuse de transmettre les informations.

Il est sans doute nécessaire de revoir la typologie des actions financées par les CIL afin de ne pas utiliser le peu de crédits d'action sociale pour financer des actions qui relèvent de la responsabilité propre de l'administration et de crédits spécifiques.

Pour autant, certaines actions liées au handicap, à la santé au travail, à la prévention des risques psycho-sociaux sont indispensables et demandées par les personnels ; il est donc urgent que des informations soient données aux services et aux présidents de CLAS pour solliciter ces crédits notamment auprès du FIPH FP ou du SGG pour les DDT(M) et bien sûr, que les crédits soient débloqués rapidement.

L'interaction du CCAS et du CHSCT Ministériel sur cette question doit être améliorée et formalisée.

Dans ce contexte d'inquiétude des personnels concernant leur avenir professionnel et les difficultés familiales et de pouvoir d'achat qui viennent s'y greffer, les présidents de CLAS sont eux-mêmes très fragilisés et de nouvelles démissions sont remontées au CCAS après que certains chefs de services aient réduit unilatéralement leur temps de décharge d'activité.

La dernière DIRM celle du Sud Atlantique, n'a toujours pas répondu à la demande des organisations syndicales de créer son CLAS et de nombreuses commissions régionales ne sont toujours pas en place.

Il est effectivement impératif qu'une nouvelle instruction aux services réaffirmant l'importance de l'action sociale et précisant les moyens à mettre en oeuvre pour que les CLAS fonctionnent, y compris en DDT(M), soit finalisée.

La CGT et la FSU seront vigilantes sur le contenu de cette instruction pour ne pas réduire les moyens d'action des CLAS et demandent au DRH de s'engager pour que cette future instruction soit réellement appliquée, contrairement à la précédente.

Une fois encore, alors que les ministres sont en train d'organiser un véritable plan social qui n'ose pas dire son nom dans les services, avec des fermetures d'unités territoriales et toujours aussi peu de missions nouvelles permettant de réaffecter les agents concernés par l'abandon programmé des missions ADS et ATESAT notamment, la CGT et la FSU demandent que l'action sociale soit consolidée et confortée dans tous les services, ministériels et interministériels et dans les EPA.

Enfin, elles s'interrogent sur le fait de ne pas avoir été consultées cet été, comme d'autres fédérations syndicales, sur le projet de circulaire concernant l'organisation et les missions du service social régional qui impacte les services et les agents et qui doit rappeler notamment les missions en direction des agents retraités.